



## **Pourquoi nous appelons à voter non ?**

**Le 11 février dernier, le Président de la République annonçait un référendum sur le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Cinq mois plus tard, seuls les électrices et électeurs de Loire-Atlantique sont conviés à une consultation ayant « valeur d'un avis » précise la lettre circulaire de la Préfecture de Loire-Atlantique. En clair, la consultation n'exprimera qu'un avis – ce n'est donc pas un référendum comme l'avait annoncé F. Hollande – et la décision finale appartiendra toujours à l'Etat.**

**P**our convaincre de la nécessité d'un nouvel aéroport, les promoteurs du projet ont longtemps insisté sur la sécurité et sur le fait que Nantes Atlantique était trop petit pour faire face à l'augmentation du trafic. Ces arguments ont volé en éclats :

- **Nantes-Atlantique est classé dans la catégorie A, celle des aéroports ne présentant pas de risques particuliers**, quand les aéroports de Marseille et de Strasbourg sont classés B sans qu'on projette de les transférer.
- **Nantes Atlantique est loin d'être saturé et - grâce à une fuite du Canard Enchaîné - on sait désormais que les services du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes seraient sensiblement réduits par rapport à ceux de Nantes-Atlantique.** Nous savons aussi que l'aéroport de Genève accueille 160 000 vols/annuels avec sa piste unique, quand Nantes Atlantique ne fait que frôler les 50 000 (chiffres 2015). La marge de développement est donc considérable.

**Alors pourquoi un tel acharnement à vouloir fermer Nantes Atlantique et construire un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes ?** On pourrait poser la question autrement : pourquoi le MEDEF et les élu-es qui soutiennent le projet s'arc-boutent-ils ainsi pour bétonner des centaines d'hectares de terres agricoles ?

Et la réponse serait la même : parce qu'avec la destruction de Nantes Atlantique et sa transformation en zone d'habitation et la construction de Notre-Dame-des-Landes sur une zone humide, **ce transfert signifie pour les décideurs une manne financière considérable à se partager.**

En obtenant de l'Etat la gestion pour un demi-siècle de l'aéroport de Nantes et le cofinancement du nouvel aéroport, la multinationale Vinci a déjà obtenu l'engagement de l'Etat pour rémunérer ses actionnaires au minimum 12% par an !

**Reste l'emploi**, martelé sur tous les tons, comme ultime argument censé convaincre les derniers réticents : « *Notre-Dame-des-Landes c'est 3000 emplois sur 4 ans* » affirment les promoteurs, autrement dit 750 emplois pendant 4 ans qui seraient majoritairement occupés par des travailleurs itinérants selon la pratique actuelle des multinationales sur les grands chantiers, quand les travaux d'entretien et d'amélioration de Nantes Atlantique créeraient des centaines d'emplois accessibles aux salarié-es et aux entreprises locales.

**On comprend pourquoi ni SUD-Solidaires, ni aucun syndicat de salarié-es et de paysans ni aucune association de défense de l'environnement ne soutiennent le projet de Notre-Dame-des-Landes.**

Sans compter que d'un point de vue environnemental, Notre-Dame-des-Landes est la pire zone pour construire un aéroport. **Cette construction ne pourrait se faire qu'à partir de décisions dérogatoires à l'actuelle législation sur les zones humides.** La planète n'est-elle pas suffisamment malade du réchauffement climatique et des inondations pour qu'on fasse le choix de les accélérer ?

**Le 26 juin prochain, la consultation nous donne l'occasion de dire notre désaccord. Saisissons-là !**

**C**ontrairement à une campagne électorale classique, aucun argumentaire reprenant les arguments des promoteurs et des opposants à la construction d'un nouvel aéroport ne sera transmis aux électrices et électeurs, chacun-e étant renvoyé à la consultation d'un site internet. De même aucune règle n'établit l'égalité d'accès aux médias (télévision et journaux).

**Pour celles et ceux qui ne sont pas disponibles le dimanche 26, il est possible d'établir une procuration à une personne habitant la localité où vous êtes inscrit.**

Tous renseignements :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

# Consultation Notre Dame des Landes du 26 juin : Nous avons toutes et tous une bonne raison de **dire NON !**

**P**arce que le projet de Notre Dame des Landes, vieux de plus de 50 ans, ne répond plus aux besoins de nos territoires ;

Parce qu'aucune compagnie aérienne ne demande le transfert de l'aéroport Nantes Atlantique, primé meilleur aéroport régional européen en 2012, et parce que cet aéroport non saturé peut être optimisé et modernisé rapidement (hall et parkings) comme l'a reconnu le Ministère de l'Environnement ;

Parce qu'un nouvel équipement ne crée pas le marché et qu'un simple transfert du sud au nord de Nantes ne créera pas 3000 emplois durables, comme annoncé par les promoteurs du projet, mais accentuera surtout le déséquilibre économique de l'agglomération nantaise ;

**Parce que ce transfert artificialiserait plus de 900 hectares de terres et supprimerait au moins 200 emplois agricoles et liés ;**

Parce que la disparition des terres agricoles ne nous permettra pas demain de nourrir nos enfants (l'équivalent d'un département disparaît tous les 7 ans en France). Au rythme de 20 millions d'hectares urbanisés par an dans le monde, dans 100 ans, on aura consommé l'équivalent des terres arables du globe (source FAO) ;

Parce que le site de Notre Dame des Landes se situe entièrement sur des zones humides, riches en biodiversité et protégées par plusieurs conventions internationales ;

Parce que l'Union Européenne a engagé un contentieux contre la France concernant le respect des aspects environnementaux du dossier ;

**Parce que conserver Nantes Atlantique génèrera quatre fois moins d'émissions de gaz à effet de serre et que le moderniser coûterait entre deux et dix fois moins cher que de construire un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes ;**

Parce que les zones impactées par le bruit aérien diminuent, à Nantes comme ailleurs, grâce aux nouveaux avions moins bruyants et parce qu'elles peuvent encore être réduites grâce à différentes mesures (trajectoires, pénalisation des avions les plus bruyants...) ;

Parce que Nantes Atlantique est classé dans la catégorie A en matière de sécurité, sans aucune restriction, et que le survol de Nantes se fait avec les mêmes garanties de sécurité qu'à Toulouse, Marseille, Paris, Londres, Bruxelles... ;

Parce que nous voulons que l'argent public soit utilisé pour l'intérêt général, parce que chaque euro dépensé doit être un euro utile et qu'une expertise commandée par le ministre de l'Environnement conclut que le projet de nouvel aéroport à Notre Dame des Landes est surdimensionné ;

**Parce que l'impératif de la préservation de notre planète s'impose à tou.te.s ;**

Parce que, dans la lignée de toutes les autres étapes de ce dossier, cette consultation est entachée d'un déficit de démocratie : consultation locale pour un projet national, information déficiente, inégalité de moyens...

Parce que, même en dehors de Loire-Atlantique, nous nous sentons toutes et tous concerné.e.s par ce projet d'intérêt national porté par l'Etat ;

**Pour toutes ces raisons, nous sommes opposé-es à ce projet et appelons les habitant-e-s de Loire-Atlantique à voter NON le 26 juin prochain !**

